

# FICHE PRATIQUE N° 3

## LA COMMISSION DES USAGERS (CDU)

Afin de garantir vos droits, PsyPRO Grenoble a mis en place une Commission Des Usagers.



### Article L1112-3 du Code de la santé publique

Dans chaque établissement de santé, la Commission des usagers a pour mission **de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des personnes malades et de leurs proches et de la prise en charge**. Cette commission facilite les démarches de ces personnes et veille à ce qu'elles puissent, le cas échéant, **exprimer leurs griefs auprès des responsables de l'établissement, entendre les explications de ceux-ci et être informées des suites de leurs demandes**. Elle est consultée sur la politique menée dans l'établissement en ce qui concerne l'accueil et la prise en charge, elle fait des propositions en ce domaine et **elle est informée de l'ensemble des plaintes ou réclamations formées par les usagers de l'établissement ainsi que des suites qui leur sont données**.

### Liste des membres de la CDU

- Mallory PERROLLET, représentante des usagers titulaire (association RAPSODIE) et présidente de la CDU
- Caroline LIXON, Directrice d'établissement et vice- présidente de la CDU
- Thierry GHISOLFI, représentant des usagers titulaire (association FNATH)
- Sonia LOMBARDOT, représentante des usagers suppléante (association RAPSODIE)
- Didier, représentant des usagers suppléant (association UFAL DU PAYS DROMOIS)
- Docteur Mathias BUTAUD, médiateur médical titulaire
- Docteur Marieke VERMETTEN, médiateur médical suppléant
- Elodie, psychologue et médiateur non médical titulaire
- Mona psychologue et médiateur non médical suppléante
- Claire infirmière coordinatrice
- Pauline, secrétaire médicale

Pour contacter les représentant des usagers :

- [rupsypro@gmail.com](mailto:rupsypro@gmail.com)

**Les Représentants des Usagers et leurs suppléants, désignés par le directeur général de l'ARS siègent à la Commission Des Usagers. Ils sont membres d'une association agréée en santé. Ils exercent leur mandat au nom de tous les usagers. Vous pouvez joindre les représentants des usagers pour leur faire part d'un problème.**

### Les missions de la CDU

